RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 7 décembre 2021

Au GRETA Rouen

de l'académie de Normandie
Sis : 40 avenue du Mont aux malades
76132 MONT SAINT AIGNAN

n° Siret : 19760096800022 n° de Déclaration d'activité : 2376P001876 n° d'enregistrement : 07-12-21Q04

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes :
☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
☐ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur [1].
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPI pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GRETA Rouen avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 8 décembre 2021 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°48 du 23 décembre 2021.
Les validités du label et de la certification expireront le 7 décembre 2024.

Fait à Paris, le 23 décembre 2021.

Pour le ministre et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Catherine Bernard - BARENTIN
Collège André Marie - BARENTIN
Collège du Campigny - BLANGY SUR BRESLE
Collège Francis Yard BUCHY
Collège Louis Bouilhet - CANY BARVILLE
Collège Émile Chartier - DARNÉTAL
Collège André Raimbourg - DOUDEVILLE
Collège Gustave Flaubert - DUCLAIR
Collège Louis Philippe - EU
Collège Claude Bernard - GRAND QUEVILLY
Collège Rollon - GOURNAY EN BRAY
Collège Jean Zay - LE HOULME
Collège du Commandant Charcot - LE TRAIT
Collège Rachel Salmona - LE TREPORT
Collège Paul Henri Cahingt - LONDINIERES
Collège Jean Malaurie - LONGUEVILLE SUR SCIE
Collège Maurice Maeterlink - LUNERAY
Collège Alain - MAROMME
Collège Eugène Noël - MONTVILLE
Collège Alexandre Dumas - NEUVILLE LES DIEPPE
Collège Jean Cocteau - OFFRANVILLE
Collège Charcot - OISSEL
Collège Les Hauts du Saffimbec - PAVILLY
Collège Pasteur - PETIT COURONNE
Collège Fernand Léger - PETIT QUEVILLY
Collège Boieldieu - ROUEN
Collège Georges Braque - ROUEN
Collège Barbey d'Aurevilly - ROUEN
Collège Jean Lecanuet - ROUEN
Collège Louise Michel - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Collège Robespierre - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Collège Claude Monnet - SAINT NICOLAS D ALIERMONT
Collège Jehan Le Povremome - SAINT VALERY EN CAUX
Collège Henry de Navarre - YERVILLE
Lycée Auguste Bartholdi - BARENTIN
Lycée Thomas Corneille - BARENTIN
Lycée Hôtelier Georges Baptiste - CANTELEU
Lycée de la Vallée du Cailly - DEVILLE LES ROUEN
Lycée Jehan Ango - DIEPPE
Lycée du Golf - DIEPPE
Lycée Emulation Dieppoise - DIEPPE
Lycée Pablo Néruda- DIEPPE
Lycée Anguier - EU
Lycée Delamare-Deboutteville - FORGES LES EAUX
Lycée Galilée - FRANQUEVILLE SAINT PIERRE
Lycée Val de Seine - GRAND QUEVILLY
Lycée Le Hurle-Vent - LE TREPORT
Lycée Bernard Palissy - MAROMME
Lycée Georges Brassens - NEUFCHATEL EN BRAY
Lycée Jean Rostand - OFFRANVILLE
Lycée Colbert - PETIT QUEVILLY
Lycée Elisa Lemonnier - PETIT QUEVILLY
Lycée Pierre Corneille - ROUEN
Lycée Jeanne d'Arc - ROUEN
Lycée Gustave Flaubert - ROUEN
Lycée Grieu - ROUEN
Lycée Blaise Pascal - ROUEN
Lycée Camille Saint Saëns - ROUEN
Lycée Le Corbusier - SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Lycée de la Cote d'Albatre - SAINT VALERY EN CAUX
Lycée Les Bruyères - SOTTEVILLE LES ROUEN
Lycée Marcel Sembat - SOTTEVILLE LES ROUEN

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail -Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs